Légende des sentiers

SENTIERS FACILES

Parc John-H.-Molson (grand tour)	1,3 km

SENTIERS INTERMÉDIAIRES

De l'érablière	590 m
La boucle	710 m
La passe	750 m
Wizzard	5,3 km

Légende des pictogrammes

- Stationnement
- Eau potable
- Toilettes
- Aire de jeux
- Aire de pique-nique
- Accueil
- Tracé du trajet Vélocité

Informations utiles

- L'accès aux sentiers est gratuit.
- Les chiens en laisse sont autorisés dans les sentiers de Saint-Sauveur. Toutefois, ils sont interdits dans les sentiers de Piedmont (Réserve Alfred-Kelly).
- Circuit écologique Arbres et art (Saint-Sauveur).

Piedmont
Départs :
Au bout du chemin de la Rivière
et au sommet de Place des Hauteurs.
450 227-1888
www.piedmont.ca

Saint-Sauveur
Parc John-H.-Molson
20, rue Viviane, Saint-Sauveur
450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Code d'éthique du randonneur*

1 Planifiez votre randonnée
- En regard de la longueur et de la difficulté des sentiers.
- Informez-vous sur les conditions météo, les dangers potentiels et les règles particulières s'appliquant au territoire visité.
- Inscrivez-vous aux points d'enregistrement le cas échéant et prévenez vos proches du parcours et du retour.

2 Laissez intact ce que vous trouvez
- Ne cueillez ni plante, ni racine, ni bois mort ou roches.
- Prévenez les autorités de tout bris ou situation qui vous semblerait anormale.

3 Respectez la vie sauvage
- Observez la faune à distance.
- Ne nourrissez pas les animaux.

4 Restez sur les sentiers
- Utilisez les sentiers aménagés existants.
- Par souci de protection de la flore évitez de piétiner mousse et lichen sur les roches.

5 Rapportez vos déchets
- Pour vos besoins naturels, en absence d'installations, respectez la distance réglementaire des points et des cours d'eau et enfouissez les traces.

6 Respectez, soutenez et partagez
- Respectez la propriété d'autrui.
- Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur les sentiers.
- Ne laissez jamais une personne seule en arrière.

** Adapté des codes d'éthique du randonneur de la Fédération québécoise de la marche et de la Réserve naturelle montagne verte.*

EN CAS D'URGENCE : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts
CSSS d'Argenteuil (Hôpital de Lachute) - 145, av. de la Providence, Lachute
Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue de Montigny, Saint-Jérôme

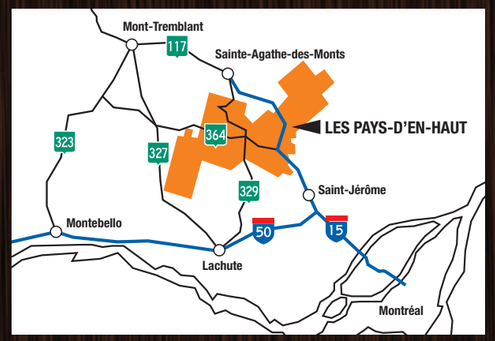

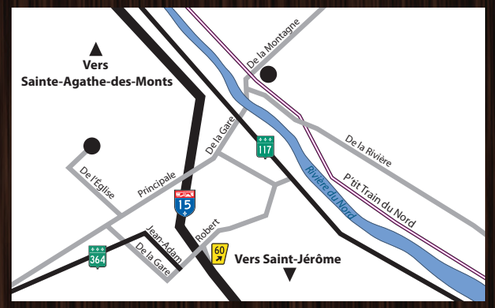

Piedmont / Saint-Sauveur

Carte officielle des sentiers pédestres

www.lespaysdenhaut.com

Réseaux de sentiers

Plus de 10 km de sentiers

MRC des PAYS-D'EN-HAUT

2016

Ville de Saint-Sauveur

Municipalité de Piedmont

CARTE DES SENTIERS PÉDESTRES

1 SENTIERS DU PARC JOHN-H.-MOLSON

2 SECTEUR DE PIEDMONT

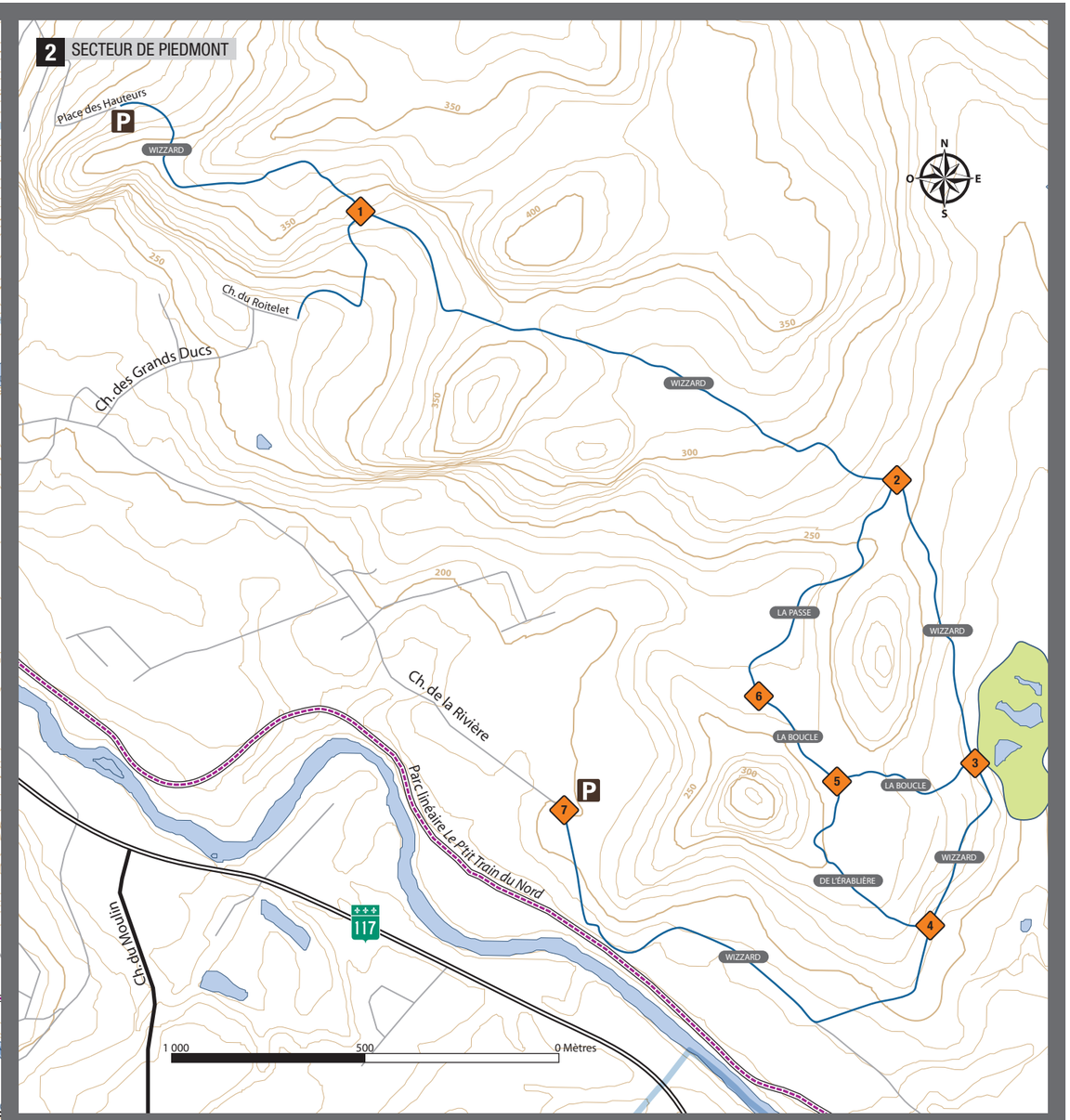

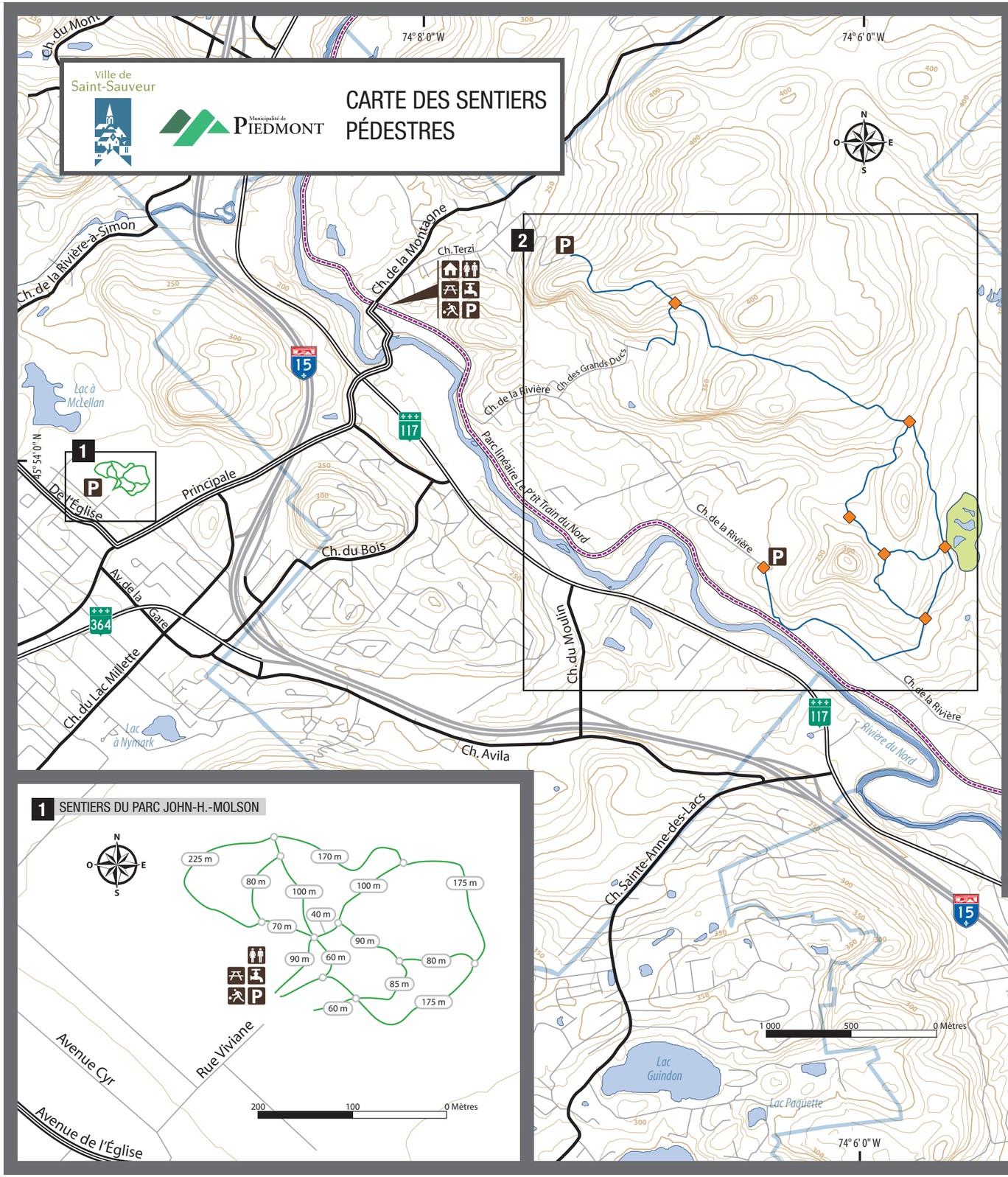

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Carte topographique à l'échelle de 1/20 000	2000 à 2001

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles
© Gouvernement du Québec

Les oublis ou erreurs involontaires qui pourraient se trouver sur cette carte ne sauraient engager la responsabilité de ses concepteurs.

La pratique de la randonnée pédestre comporte des risques que le randonneur accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne sauraient engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.

© MRC et CLD des Pays-d'en-Haut 2015